



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction Départementale des Finances Publiques
du Cantal
39, Rue des Carmes
15 000 AURILLAC**

Aurillac, le 21 mars 2024

**PROCÈS-VERBAL DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL
Formation Spécialisée**

du mardi 5 mars 2024

Le Comité Social d'Administration Local - Formation spécialisée (CSAL-FS) s'est réuni le mardi 5 mars 2024 à 9h30, sous la présidence de Madame Nathalie DESHAYES, Directrice départementale des finances publiques du Cantal.

Assistaient à cette réunion :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

- Gérard JOUVE, Directeur départemental adjoint, directeur du pôle ressources.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

• **Pour le syndicat Solidaires-Finances Publiques:**

- Loic GALLOT, membre titulaire ;
- Stéphane GRIFFAULT, membre titulaire ;
- Mickael MARECHAL, membre titulaire.

• **Pour le syndicat FO-DGFIP:**

- Jean-Pierre MOISSINAC, membre titulaire ;
- Xavier ANTONY, membre titulaire ;
- Dominique DEJOU, membre suppléant ;
- Isabelle BECKER, membre suppléant.

• **Pour le syndicat CGT-Finances Publiques:**

- Laurent VEYLET, membre titulaire ;
- Sylvie FRIAA, membre suppléant, en remplacement d'un titulaire empêché.

ACTEURS DE PRÉVENTION

- Catherine ANGLADE, Assistante de prévention ;
- Corinne FERELLEC, Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention ;
- Emilie BATIFOL, Assistante de Service social ;
- Christophe LAGADOU, Médecin du travail (en audioconférence).

*

Marie CABANNE assure le secrétariat administratif.

*

L'ordre du jour est le suivant :

- 1° - Élection du secrétaire de la Formation Spécialisée ;
- 2° - Approbation du procès-verbal du 20 novembre 2023 ;
- 3° - Présentation de la note d'orientation 2024 (pour information) ;
- 4° - Le Budget 2024 (pour avis) ;
- 5° - Un point sur les formations (pour information) ;
- 6° - Présentation de l'application SignalFip (pour information) ;
- 7° - Examen des fiches accident de service (pour information) ;
- 8° - Le registre hygiène et sécurité (pour information) ;
- 9° - Les exercices d'évacuation incendie (pour information) ;
- 10° - Questions diverses.

*

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance.

*

1° - ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE (FS)

Monsieur JOUVE rappelle le rôle et les modalités de désignation du secrétaire de la Formation spécialisée.

Seul le syndicat CGT-Finances Publiques présente un candidat: Monsieur Laurent VEYLET.

La Présidente soumet cette candidature au vote qui s'effectue à main levée selon le choix des membres de l'instance.

POUR: 7 (SOLIDAIRES, FO et CGT)

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0.

Monsieur VEYLET est élu secrétaire de la FS.

2° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2023

Sans observation, le PV est approuvé à l'unanimité.

3° - PRÉSENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATION 2024 (POUR INFORMATION)

Madame FERELLEC présente les 6 grands axes de la note d'orientation 2024. Elle précise également que la circulaire sur le fonctionnement des instances CSAL et CSAL-FS sera diffusée prochainement et que les moyens humains et financiers attribués aux FS sont maintenus.

Sont tour à tour évoquées les mesures mises en place pour:

- assurer la sécurité des agents
- améliorer l'élaboration du DUERP et du PAP
- l'amélioration des conditions de travail, l'organisation du travail et le sens du travail
- prévenir la désinsertion professionnelle et accompagner la fin de carrière des agents
- développer une culture de prévention des risques professionnels par la formation et l'information
- maîtriser le risque amiante.

Suite à cette présentation, Monsieur MOISSINAC demande si un ISST a été désigné pour la DDFIP du Cantal.

Madame DESHAYES indique qu'en l'absence de précisions du secrétariat général (SG), la référente interrégionale assure la mission. Un courriel sera adressé au SG pour faire confirmer ce point dans l'attente de la désignation d'un nouvel ISST.

Monsieur VEYLET demande quelles sont les mesures de sécurité engagées au niveau local.

Madame DESHAYES répond que les mesures nationales sont déclinées à l'échelon local : gilets pare-balles, dispositif d'alerte sur smartphones, procédure d'anonymisation pour les contrôles fiscaux.

Monsieur JOUVE ajoute que le parc de véhicules de service va être étendu avec l'arrivée de 4 véhicules et que leur usage est fortement recommandé.

Madame DESHAYES indique qu'il est également possible de demander le retrait de son nom du fichier des cartes grises auprès de la préfecture.

Madame FRIAA s'interroge sur les dispositifs prévus lors d'un retour d'un agent dans un service après une longue absence.

Madame DESHAYES précise que le chef de service joue un rôle essentiel lors de ce retour.

Madame BATIFOL signale que l'agent ne doit pas hésiter à solliciter le médecin de prévention pour étudier la possibilité d'aménager le poste de travail.

Madame DESHAYES ajoute que le service RH portera une attention particulière à la prise en compte de ces situations et rappelle l'existence du guide de reprise d'activité.

Plus globalement, Madame DESHAYES indique qu'elle étudiera toutes les possibilités pour pouvoir bénéficier localement d'un médecin de prévention (convention en interministériel, ou avec la fonction publique territoriale ou hospitalière). Un contact sera pris avec le secrétariat général. Le Préfet sera également sollicité.

Madame BATIFOL fait un retour rapide sur son activité qui est essentiellement tournée vers les retraités.

Madame DESHAYES souhaite que le temps consacré aux agents actifs soit très significativement augmenté à l'avenir.

Monsieur VEYLET demande des éléments sur le déploiement de la nouvelle application de prévention des risques.

Madame ANGLADE indique que l'application PREV'ACTION remplacera l'application DUERP-PAP. Cet outil sera déployé dans le cadre de la campagne d'évaluation et de prévention des risques professionnels 2024 dont la note est attendue. À ce stade, seule une mise à jour bâtiminaire et des cadres de proximité a été effectuée.

4° - LE BUDGET 2024 (POUR AVIS)

Le budget 2024 est présenté et comporte 2 enveloppes :

- locale pour un montant de 20 496 €
- formation pour un montant de 5 895 €.

Madame FERRELEC indique qu'il conviendra de veiller à l'annualité budgétaire et que les crédits alloués sont à la disposition de la Présidente de l'instance.

Madame DESHAYES propose qu'une réflexion préparatoire en groupe de travail soit entreprise en amont des CSAL-FS afin de construire une stratégie pluriannuelle d'utilisation de ce budget.

3 devis sont proposés à l'examen de la FS.

Seul le devis sur les formations EPI (équipier de première intervention incendie) pour un montant de 600€ est retenu, les autres devis appellent des précisions complémentaires.

Un groupe de travail sera prochainement constitué pour planifier les orientations budgétaires de la FS.

5° - LES FORMATIONS

Ce point évoqué largement supra est reporté à la prochaine séance et s'appuiera sur les travaux préparatoires conduits par le groupe de travail.

6° - PRÉSENTATION DE L'APPLICATION SIGNALFIP (POUR INFORMATION)

Monsieur JOUVE présente le nouveau dispositif de suivi des fiches de signalement qui s'appuie sur l'application SIGNALFIP, avec une volonté de rendre le dispositif plus accessible et plus fluide pour les agents. Dans un premier temps, seuls les incidents externes sont concernés. Le module pour les incidents internes sera déployé ultérieurement.

L'accès s'effectue via l'espace RH de l'agent et la procédure est entièrement dématérialisée.

7° - EXAMEN DES FICHES D'ACCIDENT DE SERVICE (POUR INFORMATION)

Madame ANGLADE présente la seule fiche liée à un accident de vélo survenu le 13 février 2024 sur le trajet domicile-travail et a entraîné un arrêt de travail.

Monsieur VEYLET indique qu'une fiche-type a été mise en ligne sur Alizé pour les accidents de service.

8° - LE REGISTRE HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (POUR INFORMATION)

Les demandes déposées sur le registre depuis le dernier examen ont été satisfaites ou sont en attente de réception de la commande.

Concernant le ménage sur le site de Saint Flour, Madame FARENC a convoqué l'agent Berkani pour lui rappeler ses obligations.

9° - LES EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE (POUR INFORMATION)

Les exercices réalisés sur les sites de Mauriac, Saint Flour et le bâtiment Q à Aurillac se sont bien déroulés. À noter:

- une porte coupe-feu n'a pas fonctionné au bâtiment Q, une entreprise est intervenue depuis pour raboter la porte,
- une cale était placée sur une porte au 3^e étage commun avec la DASEN - un rappel de directives sera effectué.

10° - QUESTIONS DIVERSES

Sur le sujet du radon au bâtiment Q, Monsieur VEYLET demande quel suivi médical a été réalisé par le Docteur LAGADOU.

Le Docteur LAGADOU précise qu'à ce jour, il n'existe pas de protocole de suivi médical.

Suite à une relance de Madame DESHAYES, le docteur LAGADOU va proposer un modèle de lettre qui pourra être envoyé par la direction aux agents potentiellement exposés au radon afin de les inviter à se rapprocher de leur médecin traitant pour lui communiquer ce courrier.

Madame DESHAYES retient cette proposition.

Monsieur VEYLET souhaite un point de situation sur les visites effectuées par EIPAS.

Madame ANGLADE répond que les entretiens ont été conduits fin 2023/ début 2024 au SDIF, PRS, SGC d'Aurillac et au SAPF, la direction attend les retours de Madame POTIER pour une présentation ultérieure en FS.

Monsieur VEYLET demande si une visite de site par une délégation de la FS est envisageable au SPFE.

Madame DESHAYES accepte et attend une proposition de date.

Monsieur GALLOT signale que des véhicules sont encore stationnés sur le trottoir devant la DDFIP, côté garage.

Madame DESHAYES indique qu'un rappel a été fait et qu'il ne sera pas toléré que cette situation se pérennise.

Monsieur GALLOT relaie une interrogation des agents du site de Saint Flour suite à une visite des locaux par l'IEN.

Madame DESHAYES indique que ce point fait partie des éléments qu'elle souhaitait aborder au titre des questions diverses. L'IEN à Saint Flour est actuellement en locatif et doit libérer les locaux qu'elle occupe. Une analyse par le RPIE est en cours. Le relogement concerne 6 agents qui pourraient à ce stade de la réflexion être positionnés au rez-de-chaussée du bâtiment. Cela nécessiterait de recréer une salle de réunion.

Une communication aux agents de Saint Flour va être effectuée.

Monsieur GALLOT demande si la formation destinée aux agents du contrôle fiscal sur ALPAGE ne pourrait pas être effectuée en local plutôt qu'à Lyon.

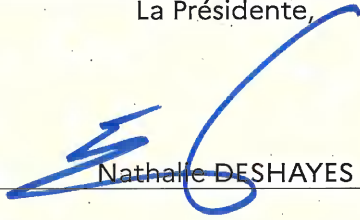
Madame DESHAYES indique étudier la question.

Monsieur MOISSINAC souhaite savoir si la direction dispose d'informations sur les travaux envisagés par la préfecture au SGC d'Aurillac.

Madame DESHAYES répond qu'à ce jour aucun nouvel élément n'a été donné par la préfecture. Une relance sera effectuée.

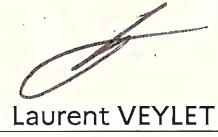
L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 12h 35.

La Présidente,



Nathalie DESHAYES

Le Secrétaire,



Laurent VEYLET